



Alliances & Missions Médicales



Rapport financier 2025
Alliances & Missions Médicales

Le mot de la présidente et du trésorier

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2025, pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Compte tenu de l'importance des actions humanitaires engagées en 2025, avec pour cadre principal Madagascar, notre association présente un léger déficit de trésorerie à hauteur de 13.431 euros au 31 décembre 2025. Ce déficit correspond à la différence entre nos recettes et nos dépenses. Les recettes se sont en effet élevées à 144.325 euros contre 157.756 euros pour les dépenses (valorisation des dons en nature non comprise dans les deux cas), leur ventilation étant la suivante :

Ressources (ou recettes) en numéraire :

- Produits issus de la générosité du public ayant donné lieu à émission d'un reçu fiscal : 104.013 euros contre 125.877 euros en 2024.
- Autres fonds privés (dont dons accordés par une fondation et deux associations partenaires) : 36.253 euros contre 47.107 euros en 2024.
- Subventions publiques : 3.000 euros au titre du Conseil Général de la Dordogne.
- Autres revenus : 1.059 euros (cf. produits financiers).

Emplois (ou dépenses) en numéraire :

- Missions sociales de l'association : 157.632 euros contre 137.555 euros en 2024. Sur ce total, 68.705 euros ont été affectés aux parrainages étudiants, 8.477 euros aux parrainages chirurgicaux et 21.900 euros au financement du Programme Nutritionnel de Santé. Des sommes importantes, soit 45.200 euros, ont enfin encore été consacrées en 2025 à plusieurs chantiers au profit du Centre de Santé Mère Maria Schinina (principalement rehaussement et rénovation d'un bâtiment accueillant une nouvelle maternité, dont nous avons également financé l'équipement). Ce chantier, comme les précédents, a été placé sous la supervision directe de Vincent Pirritano, notre responsable travaux, dont s'était la dernière mission à Madagascar.
- Frais de fonctionnement (hors abandons de frais) : 124 euros seulement en 2025, correspondant aux frais bancaires, notre association fonctionnant depuis l'origine selon le principe de zéro frais de fonctionnement.
- Frais de recherche de fonds : Néant, comme en 2024 et les années précédentes.

Il ressort de ce qui précède que près de 100% des fonds collectés auprès de nos adhérents, des autres donateurs et de la collectivité publique sont affectés aux actions sociales de notre association.

Les disponibilités au 31 décembre 2025 se montent à 120.097 euros (en baisse de 13.431 euros d'une année sur l'autre) à comparer à un total Actif de même montant, votre association ne portant aucune immobilisation en propre, les infrastructures (dispensaires, maternités, ...), matériels et autres actifs financés étant immédiatement transférés à nos partenaires malgaches.

Le Passif, égal par construction à l'Actif, soit 120.097 Euros, se compose exclusivement des réserves (soit 133.528 euros) et de déficit de l'exercice (soit 13.431 euros comme déjà mentionné). De fait, à la date de clôture, notre association ne portait aucune dette fournisseurs ou charge à payer.

En résumé, Alliances & Missions Médicales présente comme les années précédentes une trésorerie confortable permettant d'envisager le financement des action envisagées pour 2026 avec sérénité.

Notre autre principale richesse réside dans l'engagement et le dynamisme de nos bénévoles. Il convient en particulier de relever l'énergie déployée par nos correspondants malgaches, qui relaient avec efficacité et générosité l'action de l'association sur le terrain.

On relèvera également le fort engagement de volontaires français du corps médical au cours de missions sur le terrain, principalement à Madagascar, mais aussi à Mayotte pour apporter de l'aide à la population suite au cyclone Chido. On citera ainsi la mission des Docteurs Thomas et Sandrine Bénet, accompagnés de leurs 3 enfants, qui ont pris la suite de la famille Gitton-Creusat. Au moment de notre Assemblée Générale, Thomas et Sandrine auront passé plus de 6 mois à Fianarantsoa où ils sont venus en appui de plusieurs structures de santé. Thomas aura également accompagné plusieurs projets ou programmes soutenus par notre association.

Sous réserve d'ajustements en cours d'année du fait des nécessités du moment et des orientations qui seront données lors de l'assemblée générale d'AMM qui se tiendra le 14 mai 2026 à Béziers, les principales pistes d'action se dégageant pour 2026 sont les suivantes :

- Poursuite des programmes de parrainages étudiants et parrainages chirurgicaux qui sont au cœur des missions de notre association. A noter qu'à l'occasion de la rentrée universitaire 2025-2026, le nombre d'étudiants parrainés pour la poursuite d'études médicales ou paramédicales était quasi-stable d'une année sur l'autre à 208.
- Poursuite du Programme Nutritionnel de Santé dans les 4 villes malgaches où AMM dispose de relais locaux. En effet, le PNS n'a de sens que s'il peut être accompagné d'actions de dépistage et de suivi sanitaire par nos filleuls des populations prises en charge. En parallèle, en vue de professionnaliser le sous-programme Nutri-AMM (assemblage de farines à haute valeur nutritionnelle) composante essentielle du PNS, nous cherchons à nous appuyer sur un partenaire local pour en reprendre la gestion opérationnelle.
- Accompagnement de centres de santé sur des sites déjà connus de notre association. Dans ce cadre, nous avons choisi de continuer à porter notre effort en 2026 sur le dispensaire Mère Maria Schinina à Imady, qui après les gros efforts d'investissements de l'année écoulée, a maintenant besoin de compléter son offre en médicaments, compléments alimentaires, petit équipement médical et approvisionnement en eau.
- Naturellement, Madagascar continuera en 2026, comme les années précédentes, à concentrer l'essentiel de notre effort sur un plan géographique. Le solde de notre action pourra toutefois avoir pour cadre la France ou des pays tiers dans le cadre de dons caritatifs comme en 2025, où AMM a choisi d'accompagner un orphelinat en Inde et un centre pour handicapés au Vietnam.

Merci de tout cœur à nos généreux mécènes et donateurs pour leur soutien et fidélité qui nous permettent de poursuivre notre action humanitaire auprès des plus démunis.

Versailles, le 18 Mars 2026

Audrey Bringer
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'AB' enclosed in a square box with a horizontal line underneath.

Bruno Chapuis
Trésorier

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the center.

Sommaire

COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES 2025

Compte d'emploi des ressources (CER).....	Page 6
Emplois de l'exercice consacrés aux missions sociales	Page 6
Emplois de l'exercice consacrés aux frais collecte et de fonctionnement.....	Page 7
Ressources de l'exercice	Page 7

ÉTATS FINANCIERS 2025

Bilan Actif et Passif	Page 9
Compte de Résultat.....	Page 9
Compte de Résultat analytique	Page 10

ANNEXE 2025

Principes comptables.....	Page 12
Enregistrement des dons.....	Page 12
Informations sur le compte d'Emploi annuel des Ressources (CER).....	Page 12
Informations relatives au Bilan	Page 12
Informations relatives à l'Appel à la Générosité du Public (Loi 2021-1109)	Page 13

COMPTE EMPLOIS -RESSOURCES 2025

Ce rapport est présenté sous forme d'une analyse des emplois et des ressources de l'exercice 2025, ceci se traduisant sous forme de tableau en deux parties (les emplois, d'une part, et les ressources, d'autre part), avec comparaison avec l'exercice 2024.

▪ Compte d'Emploi des Ressources :

Les organismes faisant appel à la générosité publique ont l'obligation d'établir un Compte d'Emploi des Ressources collectées (CER) lorsque le montant des dons, constatés à la clôture de l'exercice, et donnant lieu à l'émission d'un reçu fiscal par l'association bénéficiaire, excède le seuil de 153 000 Euros fixé par décret. Par souci de transparence et d'homogénéité avec la présentation adoptée lors des exercices précédents, nous avons choisi de présenter cette année encore un CER pour l'exercice clos, bien que ce seuil n'ait pas atteint en 2025 et 2024.

▪ Emplois et Ressources de l'exercice 2025 (en euros) :

Emplois en numéraire	2025	2024	Ressources en numéraire	2025	2024
Missions sociales	157 632	137 555	Produits issus de la générosité du public donnant lieu à reçu fiscal	104 013	125 877
Frais de recherche de fonds	Néant	Néant	Autres fonds privés	36 253	47 107
Frais de fonctionnement hors frais financiers	Néant	Néant	Subventions & autres concours publics	3 000	3 100
Frais bancaires	124	269	Produits financiers	1 059	2 337
Emplois	157 756	137 824	Ressources	144 325	178 421
Excédent de ressources de l'exercice (profit)	-	40 597	Insuffisance de ressources de l'exercice (déficit)	13 431	-
Total Emplois en numéraire	157 756	178 421	Total Ressources en numéraire	157 756	178 421

Emplois en nature	2025	2024	Ressources en nature	2025	2024
Abandons de frais de mission donnant lieu à reçu fiscal	13 497	6 469	Abandons de frais de mission donnant lieu à reçu fiscal	13 497	6 469
Mécénat de compétence donnant lieu à reçu fiscal	Néant	Néant	Mécénat de compétence donnant lieu à reçu fiscal	Néant	Néant
Bénévolat	Non valorisé	Non valorisé	Bénévolat	Non valorisé	Non valorisé
Autres dons en nature	Néant	Néant	Autres dons en nature	Néant	Néant
Total Emplois en nature	13 497	6 469	Total Ressources en nature	13 497	6 469

▪ **Emplois en numéraire de l'exercice :**

Les emplois (ou dépenses) effectués en 2025 sont répartis en « Missions sociales », « Frais de recherche et de traitement des fonds » et « Frais de fonctionnement ».

⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux missions sociales :**

Avec 157.632 euros, les emplois en numéraire de l'exercice 2025 liés aux « missions sociales » de l'association sont en hausse de 14.5% par rapport aux 137.555 euros de l'exercice 2024. Cette hausse est concentrée en particulier sur le poste construction et rénovation de bâtiments qui pèse en 2025 pour 32% des emplois en numéraire liés aux « missions sociales » d'AMM.

Le détail des dépenses consacrées en 2025 aux missions sociales de l'association est donné en pages 10 et 11 relatives au Compte de Résultat analytique.

A noter que les frais de transport aérien de la Famille Bénét (2 adultes et 3 enfants), ainsi que de Vincent Pirritano ont été pris en charge au moyen de crowdfundings spécifiques. Ces frais sont repris comme tels dans les emplois de l'exercice consacrés aux missions sociales.

⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux frais de recherche et de traitement des fonds :**

A l'image des années précédentes, aucun frais n'a été engagé en 2025 dans cette rubrique. Nous avons construit au fil des années une stratégie de communication fondée sur la seule relation directe sur internet et par diffusion de news letters sur support numérique.

⇒ **Emplois de l'exercice consacrés aux frais de fonctionnement :**

Cette année, les frais de fonctionnement sont limités aux frais bancaires, aux frais d'assurance, ainsi qu'à des frais de fret maritime. Pour mémoire, l'association n'emploie aucun salarié et ne dispose pas de locaux en propre.

▪ **Ressources en numéraire de l'exercice :**

Les ressources en numéraire de l'exercice 2025 se sont montés à 144.325 euros contre 178.391 euros en 2024, soit une baisse de 19%.

Ces ressources sont réparties en trois rubriques de manière à satisfaire à la nomenclature du CRC :

1. « *Produits issus de la générosité du public* », correspondant aux recettes financières en numéraire ayant donné lieu à l'émission par notre association de reçus fiscaux,
2. « *Autres fonds privés* », correspondant aux dons reçus ne donnant pas lieu à l'émission de reçus fiscaux (cf. dons reçus d'autres associations ou fondations) par notre association,
3. « *Subventions et autres concours publics* ».

Selon cette ventilation, les recettes 2025 (hors produits financiers) sont réparties comme suit :

- « *Produits issus de la générosité du public* » : 104.013 euros (contre 125.877 euros en 2024), provenant de personnes physiques et morales résidentes en France.
- « *Autres fonds privés* » : 36.253 euros (contre 47.107 euros en 2024), provenant principalement d'associations partenaires et de fondations privées d'origine française ou européenne.

- « *Subventions et autres concours publics* » : 3.000 euros en 2025 provenant pour la sixième année consécutive du Conseil Départemental de Dordogne.

Pour information, le financement des parrainages étudiants est assuré principalement par les donateurs particuliers de l'association, sous forme de « dons affectés ». Chaque filleul est ainsi pris en charge par un parrain ou marraine, qui outre son parrainage financier, entretient un lien avec l'étudiant tout au long de sa scolarité. Le financement de différents programmes nutritionnels est assuré principalement également au moyen de dons affectés en provenance de donateurs particuliers.

Les actions de développement (en particulier, construction et/ou rénovation de structures de santé et/ou d'éducation) sont pour leur part en grande partie financées sous forme de dons affectés en provenance de grands mécènes (cf. fondations, associations, ...). Les particuliers sont également mobilisés pour leur financement, parfois au sein de plusieurs membres d'une même famille.

On peut également mentionner les fonds récoltés pour des actions spécifiques, dont les fonds collectés pour l'aide alimentaire apportée en 2025 aux populations en détresse à Mayotte suite au passage du cyclone Chido.

Enfin, une partie significative de nos ressources provient également de « dons non affectés ». Ces dons sont fléchés aux profit d'actions ne faisant pas l'objet de dons affectés et/ou nécessitant des financements complémentaires. Cela est le cas par exemple des parrainages chirurgicaux.

Le détail des ressources par programme ou action est donné en page 10.

▪ **Emplois et Ressources en nature :**

Les contributions en nature sont reprises dans nos comptes pour le même montant en « Ressources » et en « Emplois ». Comme telles, elles sont neutres pour la formation du résultat.

⇒ **Abandons de frais des bénévoles :** Les dépenses engagées par les bénévoles à l'occasion de missions sur le terrain, soit 13.497 euros l'an passé, ne pèsent pas sur l'association étant intégralement prises en charge par les dits bénévoles. Elles sont valorisées en revanche dans les dons en nature pour un même montant à la fois en « Emploi » et en « Ressource », étant précisé que les abandons de frais par les bénévoles donnent lieu à l'émission de reçus fiscaux au profit des intéressés sur production de justificatifs.

⇒ **Mission de mécénat de compétence :** Néant en 2025, comme en 2024.

⇒ **Bénévolat :** Non valorisé dans nos comptes.

⇒ **Autres dons en nature :** Non valorisés dans nos comptes (sauf si devaient donner lieu à reçu fiscal).

ÉTATS FINANCIERS 2025

Bilan Actif et Passif

Actif	2025	2024
Disponibilités	120 097	133 528
Total Actif	120 097	133 528

Passif	2025	2024
Fonds associatifs et réserves	133 528	92 931
Résultat de l'exercice	(13 431)	40 597
Total Passif	120 097	133 528

Tableau des disponibilités

	2025	2024
Compte ordinaire Crédit Agricole	12 317	19 348
Livret A	71 780	78 180
Dépôt à Terme	36 000	36 000
Total Disponibilités	120 097	133 528

Comptes de Résultat 2024 et 2025

2024	Recettes	Dépenses
	184 891	144 294
Excédent de l'exercice	-	40 597
Total Recettes & Dépenses	184 891	184 861

2025	Recettes	Dépenses
	157 822	171 253
Déficit de l'exercice	13 431	-
Total Recettes & Dépenses	171 253	171 253

Commentaire :

Le Compte de Résultat ci-dessus agrège les différentes rubriques en numéraire du Compte Emplois - Ressources pour chacun des exercices 2024 et 2025, plus les rubriques de dons en nature (en l'occurrence, les abandons de frais).

Compte de Résultat analytique (2025)

	Recettes	Dépenses
Madagascar		
Constructions & Rénovations	37 190	45 200
Parrainages Étudiants	61 061	68 705
Parrainages Chirurgicaux	2 225	8 477
Programme nutritionnel (PNS)	6 507	21 900
Opérations de crowdfunding & dépenses liées	6 900	5 980
Autres actions	2 065	(1 340)
Abandons de frais de mission Madagascar	12 003	12 003
Total Madagascar	127 951	160 925
France & Divers		
Opération Mayotte en détresse	5 170	5 550
Opérations Aidons Baptiste & Alain	800	1 510
Inde et Vietnam	900	1 600
Dons non affectés	20 448	-
Abandons de frais de mission France	1 494	1 494
Divers et produits & frais financiers	1 059	174
Total France & Divers	29 871	10 328
Grand Total	157 822	171 253
Déficit de l'exercice	13 431	
Total	171 253	171 253

Commentaires :

Sur le plan géographique, en 2025, comme les années précédentes, l'essentiel des actions d'Alliances & Missions Médicales a été consacré à l'action humanitaire à Madagascar, pays où nous disposons de relais de confiance dans 4 villes universitaires.

Concernant la nature des actions sociales engagées, le principal poste de dépenses en 2025 a été consacré aux parrainages étudiants pour lesquels il a été consacré la somme de 68.705 euros. A noter qu'à la rentrée universitaire 2025-2026, le nombre d'étudiants des filières de santé parrainés à Madagascar était de 208. Merci aux généreux donateurs d'AMM qui acceptent d'épauler financièrement et moralement des jeunes malgaches méritants pour leur accès aux études médicales.

Le 2ème poste de dépenses en 2025 a été consacré au rehaussement et à la rénovation d'un bâtiment appartenant aux sœurs du Sacré Cœur de Raguse à Imady et qui abrite désormais en son rez-de-chaussée une toute nouvelle maternité dont nous avons également financé le mobilier et l'équipement. A noter que la maternité vient compléter l'offre de soins du dispensaire que nous soutenons depuis plusieurs années et pour lequel nous avons déjà construit un bâtiment pour l'hospitalisation des malades. A noter également qu'en plus des 45.200 euros engagés en 2025 par notre association sur ce chantier, un budget complémentaire a été consacré par les fondations Mérieux et Raoul Follereau à la construction et l'équipement d'un nouveau laboratoire d'analyses, d'une part, et d'un incinérateur de déchets médicaux, d'autre part. Si AMM a bien assuré le suivi de ces chantiers annexes pour le compte des deux fondations, en revanche, les fonds consacrés auxdits chantiers n'ont pas transité par nos comptes et n'y figurent donc pas.

Le troisième poste de dépenses l'an passé a porté sur le Programme Nutritionnel de Santé auquel il a été consacré à Madagascar la somme de 21.900 euros, somme en hausse sensible par rapport à 2024. En 2025, l'accent a été mis principalement sur l'aide alimentaire aux enfants des rues et aux détenus, une forte malnutrition sévissant en milieu carcéral. Une bonne part des sommes consacrées au PNS sert désormais à la confection du Nutri-AMM, mélange de farines à haute valeur nutritionnelle. En sus des 21.900 euros visés ci-dessus, il a été consacré ponctuellement via la banque alimentaire à une aide d'urgence d'un montant de 5.550 euros pour les sinistrés de Mayotte suite au cyclone Chido.

Le quatrième poste de dépenses en 2025 concerne les parrainages chirurgicaux à hauteur de 8.477 euros. Pour rappel, AMM finance des interventions chirurgicales réalisées sur place par des chirurgiens locaux. Les candidatures sont portées à l'attention de notre association par notre réseau de correspondants, la sélection s'opérant en fonction de la criticité des cas rapportés et les ressources des candidats, qui sans notre prise en charge devraient renoncer aux soins et continuer à vivre avec leur handicap.

Le solde des sommes dépensées en 2025 concerne des actions diverses, notamment en faveur de personnes pour les aider à faire face à leur handicap. A ces dépenses viennent s'ajouter pour un total de 13.497 euros (comme déjà mentionné) de frais de mission ayant fait l'objet d'abandons de frais et donc neutres au final sur la formation du résultat, plus des dépenses de transport aérien pour quelques cas très spécifiques (cf. famille Bénét et Vincent Pirritano) qui ont été financées au moyen d'opérations de crowdfunding spécifiques.

Annexe au rapport financier

Principes comptables :

Alliances & Missions Médicales tient une comptabilité de trésorerie avec suivi chronologique des encaissements et décaissements. Il est ainsi tenu sur tableur Excel un livre journal dans lequel les écritures sont comptabilisées chronologiquement jour par jour, le plan de comptes étant conforme au plan de comptes issu lui-même du plan comptable général et à ses adaptations aux associations.

Abstraction faite des comptes de produits et charges de l'association dans lesquels sont reportées les écritures des journaux, les éléments d'actif et de passif sont suivis de manière simplifiée, l'association ne portant (sauf exception) ni immobilisation, ni créances à l'actif, ni dettes fournisseurs ou charges à payer à la date de clôture des comptes annuels.

Enregistrement des dons :

Les dons reçus par virements sont enregistrés à la date effective de réception du don. Les dons reçus par chèque sont enregistrés quant à eux à la date d'émission du chèque.

Informations sur le compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) :

Le CER est établi en application des règlements du Comité de la Règlementation Comptable. Ainsi, s'agissant de l'affectation des ressources, sont affectés :

- en « *Produits issus de la générosité du public* » tous les dons et autres libéralités en numéraire provenant de personnes physiques et personnes morales ayant donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal.
- en « *Autres fonds privés* » tous les parrainages et dons provenant d'organismes de type fondations et associations, ces ressources ne donnant pas lieu à l'émission par notre association de reçus fiscaux, mais aussi particuliers et entreprises non-résidents français.
- en « *Subventions et autres concours publics* » toutes les subventions provenant de personnes morales publiques (état, conseils généraux, autres collectivités publiques,...)

Informations relatives au Bilan :

- **Actif:** L'association ne portait en date du 31/12/2025 aucune immobilisation au bilan, la propriété des infrastructures financées par l'association étant transférée immédiatement à nos partenaires locaux. L'association ne portait pas non plus à ces mêmes dates de stocks ou créances. Enfin, l'intégralité des disponibilités sont maintenues en compte courant bancaire ou équivalent (cf. plateforme Yapla), ou placées sur un livret d'épargne ou encore sur un compte de dépôt à terme.

- **Passif:** Le passif en date de clôture de l'exercice 2025 est constitué exclusivement de fonds associatifs et de réserves et du résultat de l'exercice (avant approbation de l'assemblée pour sa mise en réserves). Compte déjà indiqué, l'association en clôture d'exercice ne portait aucune dettes fournisseurs ou charges à payer.

Informations relatives à l'Appel à la Générosité du Public (Loi 2021-1109)

Le Code Général des Impôts a été enrichi, avec la Loi 2021-1109 du 24/08/2021, d'une obligation déclarative. Les organismes qui émettent des reçus fiscaux et des justificatifs au profit de donateurs doivent déposer une déclaration annuelle à l'administration fiscale. Cette déclaration comporte le montant global des dons et versements mentionnés sur ces documents au cours de l'année précédente ou du dernier exercice clos, ainsi que le nombre de reçus fiscaux délivrés au cours de cette période.

Sur ces bases, le montant total des dons en numéraire ayant donné lieu à émission de reçus fiscaux par l'association pour 2025 (c'est à dire les « *Produits issus de la générosité du public* ») se monte à 104.013 euros, contre 125.877 euros en 2024.

A ces dons en numéraire, il y a lieu d'ajouter en 2025 les abandons de frais qui ont également donné lieu à l'émission de reçus fiscaux, pour un total de 13.497 euros, soit en cumul 117.511 euros, le tout correspondant à 377 reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu (cf. article 200 du Code Général des Impôts) ou sur les sociétés (cf. article 238 bis du Code Général des Impôts) au titre de l'exercice 2025.

° ----- ° ----- ° ----- °

Ces comptes et le rapport financier, ainsi que le rapport moral, seront soumis à l'approbation des membres d'Alliances & Missions Médicales lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui se réunira le 14 Mai 2026.